



Guide des bénévoles



Centre de ressources
pour nouveaux arrivants
au Nord-Ouest inc.

Table des matières

Mot de bienvenue	3
1 Mission, objectifs et valeurs du CRNANO	4
1.1 Notre mission	4
1.2 Nos objectifs.....	4
1.3 Nos valeurs	4
1.4 La place des bénévoles	4
2 Comment nous joindre.....	5
3 Rôles et responsabilités du CRNANO	6
3.1 Les normes organisationnelles sur le bénévolat :	6
4 Droits et responsabilités des bénévoles	8
4.1 Les droits des bénévoles peuvent comprendre ce qui suit :.....	8
4.2 Les responsabilités des bénévoles peuvent comprendre ce qui suit :	8
Remerciements.....	9

Mot de bienvenue

Chers bénévoles,

Le centre de ressources pour nouveaux arrivants est très heureux de vous accueillir parmi notre équipe de bénévoles. Nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans cette aventure multiculturelle.

Vous avez choisi de consacrer une partie de votre précieux temps aux personnes nouvellement arrivées dans notre communauté et nous vous en sommes très reconnaissants.

Que votre engagement relève de votre conviction de l'importance de l'immigration, de votre volonté de découvrir d'autres cultures, de votre désir de contribuer à la prospérité de votre communauté, de votre besoin de faire de nouvelles connaissances, ou de votre désir de partager votre propre culture, sachez que votre implication est une preuve incontestable d'une grande générosité envers votre communauté.

Votre expérience et vos connaissances représentent une richesse inestimable dont les nouveaux arrivants pourront bénéficier pleinement. En facilitant leur établissement et leur intégration, vous collaborerez à l'enrichissement de la société actuelle et future.

Nous espérons sincèrement que vous profiterez des bienfaits de découvrir les richesses de la diversité culturelle, et nous souhaitons, plus que tout, que votre engagement en tant que bénévole vous procure beaucoup de satisfaction et de plaisir.

Du fond du cœur, merci!



Sébastien Morneault

Directeur général

1 Mission, objectifs et valeurs du CRNANO

1.1 Notre mission

Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc. (CRNANO) est un organisme sans but lucratif, fondé en 2010, dont la mission consiste à aider les nouveaux arrivants qui viennent s'établir dans la région afin de faciliter leur intégration sociale, économique, éducationnelle et culturelle

1.2 Nos objectifs

- Offrir un service d'accueil, d'établissement, d'information, d'orientation et d'accompagnement relié aux différents aspects de la vie dans notre région;
- Créer des liens et des activités de partage communautaires promouvant l'insertion et l'intégration;
- Promouvoir l'apport positif de l'immigration et de la diversité culturelle pour la société d'accueil;
- Sensibiliser la population locale et immigrante à la diversité;
- Faciliter l'intégration économique des nouveaux arrivants.

1.3 Nos valeurs

- Respect ;
- Empathie ;
- Ouverture ;
- Entraide.

1.4 La place des bénévoles

Dans le cadre de sa mission, le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest fait appel à des bénévoles afin d'offrir des services de qualité aux nouveaux arrivants dans notre région. Les bénévoles assurent les services de jumelage, d'accueil, d'accompagnement, d'aide à la mise en œuvre des activités, d'interprète, d'animateur, ou siègent au conseil d'administration. Les bénévoles font partie intégrante de la vie de notre organisme.

2 Comment nous joindre

Téléphone : (506)735-0604

Courriel: info@crna.ca

Site internet: <https://www.crna.ca>

Facebook: <https://www.facebook.com/CRNANO.inc>

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Samedi et dimanche = fermé

Adresse : 59, rue Queen, Edmundston, NB E3V 1A4



L'équipe du Centre :

- Sébastien Morneault, directeur général ;
- Valentina Cojocar, coordonnatrice à l'accueil et à l'établissement ;
- Normand Bourdeau, agent à l'employabilité et à l'établissement ;
- Anne-Florence Autale, coordonnatrice aux activités et des bénévoles ;
- Linda Lemieux, adjointe administrative et accueil.

3 Rôles et responsabilités du CRNANO

Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest reconnaît que les bénévoles constituent une ressource humaine essentielle et s'engage à prendre des mesures pour appuyer leurs efforts.

- ✓ Les pratiques du CRNANO assurent la participation efficace des bénévoles.
- ✓ Le CRNANO s'engage à offrir un soutien aux bénévoles dans un milieu sécuritaire.

3.1 Les normes organisationnelles sur le bénévolat :

Norme 1 : APPROCHE AXÉE SUR LA MISSION. Le conseil d'administration du CRNANO, les dirigeants bénévoles et le personnel reconnaissent le rôle essentiel des bénévoles et appuient leurs efforts destinés à aider l'organisme à atteindre ses buts et à remplir sa mission.

Norme 2 : RESSOURCES HUMAINES. Le CRNANO apprécie les bénévoles et les traite comme des membres à part entière de ses ressources humaines. Il adopte une approche qui permet d'établir l'importance du rôle des bénévoles, de trouver les ressources financières et humaines nécessaires à l'appui du programme de bénévolat et d'élaborer des politiques de gestion efficaces.

Norme 3 : PLANIFICATION DU PROGRAMME ET POLITIQUES. Le CRNANO adopte des politiques et des procédures pour définir et appuyer formellement la participation des bénévoles.

Norme 4 : ADMINISTRATION DU PROGRAMME. Le CRNANO affecte une personne qualifiée à l'administration de son programme de bénévolat.

Norme 5 : POSTES BÉNÉVOLES. Le CRNANO confie aux bénévoles des postes intéressants en fonction de leurs habiletés, leurs expériences et leurs besoins.

Norme 6 : RECRUTEMENT. Le CRNANO recrute et sélectionne des bénévoles provenant de sources diverses à l'aide de stratégies internes et externes.

Norme 7 : FILTRAGE. Le CRNANO adopte et applique un processus de filtrage des bénévoles.

Norme 8 : ORIENTATION ET FORMATION. Le CRNANO offre aux bénévoles une séance d'orientation sur ses activités, ses politiques et ses pratiques qui traite notamment de leurs droits et responsabilités. De plus, les bénévoles bénéficient d'une séance de formation qui correspond au poste qu'ils occupent et à leurs besoins individuels.

Norme 9 : SUPERVISION. Le CRNANO assure aux bénévoles une supervision adéquate qui correspond au poste qu'ils occupent et leur fait régulièrement des commentaires et écoute les leurs.

Norme 10 : RECONNAISSANCE. Le CRNANO souligne régulièrement la contribution des bénévoles par des mesures formelles ou informelles.

Norme 11 : GESTION DES DOSSIERS. Le CRNANO adopte des pratiques normalisées de gestion des dossiers et de la documentation en accord avec les lois pertinentes.

Norme 12 : ÉVALUATION. Le CRNANO évalue régulièrement l'incidence et la contribution des bénévoles et celles de son programme de bénévolat.

Norme 13 : PROTECTION ET SÉCURITÉ. Le CRNANO garantit la couverture d'une assurance responsabilité civile dans le cadre de ses activités.

Conformément à la Convention d'engagement réciproque, le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest se réserve le droit d'interrompre l'activité d'un ou d'une bénévole en respectant, dans la mesure du possible, des délais de prévenance raisonnables.

4 Droits et responsabilités des bénévoles

Le rôle des bénévoles consiste à améliorer et à élargir les services offerts aux nouveaux arrivants. Les membres du personnel et les bénévoles travaillent ensemble, en équipe, comprennent les rôles particuliers les uns des autres et s'entraident en vue de réaliser leurs objectifs mutuels.

4.1 Les droits des bénévoles peuvent comprendre ce qui suit :

- Se voir attribuer des tâches et des fonctions qui sont valables, et être libres d'utiliser leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles ;
- Se voir confier des renseignements de nature confidentielle les aidant à accomplir leurs tâches ;
- Être traités de façon équitable et respectueuse ;
- Recevoir une formation, une orientation et une supervision en accord avec les tâches à accomplir ;
- Être informés de la durée approximative des tâches à accomplir ;
- S'attendre à ce que son temps soit utilisé de façon optimale;
- Œuvrer dans un environnement accueillant et inclusif ;
- Avoir l'occasion de faire des suggestions et être entendus ;
- Recevoir régulièrement des évaluations de rendement de la part du superviseur ;
- Bénéficier de formes de reconnaissance appropriées pour leurs contributions.

4.2 Les responsabilités des bénévoles peuvent comprendre ce qui suit :

- Informer le plus tôt possible l'organisme en cas d'absence ou d'incapacité à remplir une tâche;
- Assurer la confidentialité et la protection des renseignements des clients;
- Être des ambassadeurs et des défenseurs de l'organisme;
- Respecter les politiques du CRNANO;
- Comprendre les exigences des tâches à effectuer et les exécuter de façon efficace et honnête;
- Participer à la formation, à l'orientation et aux réunions, au besoin;
- Accepter les directives et la supervision de la personne responsable des bénévoles;
- Faire preuve de considération et de professionnalisme en respectant les différences chez les autres bénévoles, les membres du personnel et les clients, et travailler en équipe avec chacun;
- Fournir de la rétroaction, faire des suggestions et formuler des recommandations pour des améliorations ou des changements.

Remerciements

Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc. apprécie grandement votre générosité envers notre cause. Votre engagement contribue à l'atteinte de nos objectifs. Ensemble, créons une communauté d'accueil qui a pour objectif l'insertion et l'intégration des gens qui viennent s'établir chez nous.